PUBLICATION 644
BULLETIN DU CULTIVATEUR 72

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 1950
RÉIMPRESSION

CANADA—MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

PETITS RÉFRIGÉRATEURS ET LAITERIES

SERVICE DES MARCHÉS
DIVISION DES PRODUITS LAITIERS

630.4
C212
P 644
1950
fr.
c.2

é par ordre du très honorable JAMES G. GARDINER, ministre de l'Agriculture
Ottawa, Canada.
—9:50

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/petitsrfrigrateu00cana

PETITS RÉFRIGÉRATEURS ET LAITERIES

INTRODUCTION

Il se perd tous les ans de grandes quantités de produits alimentaires au Canada faute de moyens de refroidissement, et cependant ces moyens pourraient être installés à peu de frais. Il suffirait d'une simple provision de glace, d'accès commode, sur la ferme, au magasin de campagne, à l'hôtel et à la boucherie, pour supprimer une grande partie de ces pertes et pour conserver dans un état sain et savoureux beaucoup d'aliments que l'on consomme actuellement dans un état plus ou moins avancé de détérioration. La ménagère qui a une glacière peut faire des provisions plus considérables; elle peut toujours avoir en réserve des produits variés. Si l'on faisait un emploi plus général de la glace à la campagne, on vivrait mieux et l'on s'épargnerait beaucoup de travail.

Une bonne partie de la glace que l'on rentre aujourd'hui se perd inutilement ou ne rend pas tous les services qu'elle devrait rendre parce qu'elle est mal emmagasinée et que l'on n'a pas les moyens voulus pour tirer partie de sa puissance de refroidissement. Un grand nombre des "appareils refroidisseurs", des "caisses à glace", des "réfrigérateurs", dont on se sert actuellement, gaspillent la glace, ne donnent que peu de refroidissement et présentent souvent des conditions tout à fait contraires à l'hygiène. Beaucoup de ces appareils ont été faits dans l'ignorance la plus complète des principes élémentaires de la construction des réfrigérateurs, de la circulation de l'air ou de l'hygiène.

Les plans que nous publions ici ont été soumis à un essai minutieux; bien suivis, ils donneront sûrement une température froide, sèche et aussi basse que l'on peut obtenir avec l'emploi de la glace seule.

Il doit être bien compris que le but de ces plans n'est pas de fournir ce que l'on appelle des "températures frigorifiques", ou ce que l'on entend généralement par ce terme. Dans un entrepôt frigorifique régulier, on maintient différentes températures dans les chambres, suivant la catégorie des marchandises entreposées. Pour les beurres, les viandes, les poissons, etc., il faut une température qui descende jusqu'à entre 10° F. et zéro; or, avec l'emploi de la glace seule, il est impossible d'obtenir une température inférieure à 38° ou 40° F. A cette température, les denrées alimentaires qui s'altèrent le plus facilement ne peuvent se conserver à l'état frais que pendant un temps relativement court, disons de quelques jours à deux ou trois semaines, suivant la faculté naturelle de conservation du produit.

LA CONSERVATION ORDINAIRE DE LA GLACE

Rien n'est plus facile que de conserver quelques morceaux de glace. Un coin du hangar ou d'un bâtiment quelconque peut servir à cet effet. Il suffit d'enclore l'espace nécessaire d'une charpente de planches brutes pour la protéger contre les intempéries. Il faut allouer environ 40 pieds cubes d'espace pour chaque tonne de glace emmagasinée. Une glacière de ce genre ne doit pas avoir de plancher. Si le sol est léger et poreux, il est inutile de prendre des dispositions spéciales de drainage, mais un système d'égouttement est nécessaire si l'on établit la glacière sur une argile imperméable. On recouvre la terre d'une couche de 6 à 12 pouces d'épaisseur de petites pierres, de gros gravier ou d'escarbilles (*coal cinders*) et l'on recouvre ces pierres ou ce gravier d'une couche d'environ un pied de sciure de bois ou de ripes de planeur, sur laquelle la glace sera posée. En empilant la glace, on laisse au moins un pied d'espace entre elle et les murs ou parois de la glacière. Cet espace sera rempli de sciure de bois ou de ripes de planeur, de préférence ces dernières. On recouvre également la glace d'une couche d'un pied d'épaisseur des mêmes matériaux.

GLACIÈRES ET RÉFRIGÉRATEURS AMÉLIORÉS

Les plans présentés et décrits dans ce bulletin sont destinés à ceux qui peuvent avoir à construire des glacières spéciales ou qui désirent avoir une installation plus commode et d'une nature plus permanente que la glacière ordinaire.

Le plan n° 1 répond principalement aux besoins des patrons de fromagerie; c'est en réalité une combinaison d'une plate-forme à lait recouverte, d'une cuve à refroidir le lait et d'une glacière ordinaire.

Le plan n° 2 représente une glacière ordinaire, avec une laiterie ou chambre à lait.

Le plan n° 3 est celui d'une glacière ordinaire, avec réfrigérateur et chambre à lait. Dans ce plan, le réfrigérateur est disposé sur le même principe que le réfrigérateur de maison, mais il est beaucoup plus grand et il contient un espace d'une grandeur correspondante pour la glace.

Le plan n° 4 est celui d'une laiterie de ferme avec une glacière et un réfrigérateur à construction isolante.

Le plan n° 5 pourvoit à une glacière et un réfrigérateur à construction isolante. Il convient spécialement pour une grande maison de campagne.

Le système adopté dans les plans 4 et 5 est ce que l'on appelle le système automatique de refroidissement ou *système de circulation d'air.* Les murs, le plafond et le plancher de la glacière (aussi appelée chambre à glace) ont une construction isolante, qui prend la place de la couche habituelle de sciure de bois ou d'autres matériaux isolants. Dans les plans 1, 2 et 3, la couche isolante de sciure de bois, de ripes ou d'autres matériaux doit être renouvelée chaque fois que l'on remplit la glacière.

Dans tous les cas où l'on vise surtout à la commodité et à l'utilité générale plutôt qu'à l'économie, nous recommandons fortement le plan n° 4, pour ceux qui veulent avoir une laiterie et un réfrigérateur combinés et le plan n° 5 pour les maisons de campagne, les hôtels, les institutions, etc., qui veulent se monter un petit réfrigérateur. Ces plans coûtent plus cher que les autres, parce qu'ils exigent une construction plus isolante, mais le système de circulation qu'ils comportent offre des avantages qui dédommagent amplement du surcroît des frais d'installation.

Les avantages et les désavantages des deux systèmes sautent aux yeux. Les plans 1, 2 et 3 ont la construction le meilleur marché, mais il faut remplacer tous les ans la couche isolante qui entoure et qui recouvre la glace; il faut nettoyer la glace que l'on sort de la glacière, remplir, à intervalles réguliers, les caisses à glace et les réfrigérateurs. Ce sont là des considérations très importantes. Les plans 4 et 5 ont ce très grand avantage qu'ils fonctionnent automatiquement. Ils n'exigent aucune attention de toute la saison. La surface de la glace étant à nu dans la glacière, l'air circule librement entre la chambre à glace et le réfrigérateur et refroidit ce dernier en passant. L'air, qui s'est refroidi au contact de la glace, pénètre dans le réfrigérateur par l'ouverture qui se trouve au bas de la cloison, séparant le réfrigérateur de la chambre à glace, et cet air, une fois réchauffé, retourne à la glace par une même ouverture qui se trouve au sommet de la cloison.

Ces ouvertures ne doivent pas avoir plus de 6 par 18 pouces et toutes deux doivent être munies d'un panneau mobile pour régler la circulation de l'air ou la supprimer complètement lorsqu'elle n'est pas nécessaire. Ce système de circulation a également l'avantage de tenir la chambre sèche, car l'humidité que contient l'air en circulation se condense sur la surface froide de la glace.

Dans la section BB, plan 4, et la section AA, plan 5, le réfrigérateur a un plafond plus bas que la chambre à glace; ceci est simplement pour réduire l'espace d'air à refroidir. Il est inutile, en effet, de mettre le plafond du réfrigérateur à plus de 7 pieds de hauteur. On ne pourrait rien emmagasiner à une hauteur plus grande.

DEVIS DU PLAN nº 1

Glacière avec plate-forme à lait, cuve de refroidissement et grue

Construction.—Niveler le sol, mettre en place des solives de 8 par 8 pouces, assemblées mi-bois aux angles, et les boulonner ensemble avec deux boulons de $\frac{3}{8}$ de pouce à chaque joint.

Dresser des poteaux d'angle de 4 par 4 pouces ou de 4 par 6 pouces, emboîtés dans les soles, cloués et renforcés. Dresser entre ces poteaux des colombages de 2 par 4 pouces et poser une sablière double de 2 par 4 pouces, à joints chevauchant. Mettre les colombages à 24 ou 30 pouces de centre à centre.

Les chevrons du toit, de 2 par 4 pouces, sont posés à 24 pouces de centre à centre et aboutent par-dessus la sablière à laquelle ils sont cloués.

Lambrissage.—Les colombages des murs sont recouverts à l'extérieur de planches embouvetées, et à l'intérieur de la glacière seulement de planches brutes ou embouvetées. Les chevrons sont recouverts, sur l'extérieur, de planches planées et de bardeaux exposés à l'air de $4\frac{1}{2}$ pouces, ou d'autres matériaux à toiture.

Solives.—Les solives de la plate-forme ont 2 par 8 pouces et sont posées à 20 pouces de centre à centre. Les solives se prolongent à travers la paroi de façon à former un seuil pour l'escalier du dehors. Elles reposent sur le sommet de lambourdes de $1\frac{1}{2}$ par 6 pouces, emboîtées et clouées dans les colombages. L'extrémité extérieure des solives, qui forme un seuil, est renforcée par des jambes de force de 2 par 6 pouces.

Planchers.—Le plancher de la glacière est recouvert d'une couche bien tassée, de 12 pouces d'épaisseur, de petites pierres ou de gros gravier. Le plancher de la chambre de la plate-forme est en madriers de 2 pouces, espacés d'un quart de pouce les uns des autres.

Grue (crémaillère).—La grue est construite d'un poteau de 4 par 4 pouces. Le bras est de 4 par 4 pouces, fixé au poteau par des bandes de fer forgé, et boulonné; il est soutenu également par une pièce de 1 par 4 pouces de chaque côté, boulonnée au bras et au poteau. Le treuil est construit de porte-roues en fer forgé, d'un engrenage et d'un cran d'arrêt en fonte, et d'un dévidoir de bois franc. Le joug est en fer forgé.

Cuve (appelée citerne sur le plan).—La cuve de la plate-forme est construite de béton ayant la composition suivante: ciment de Portland, une partie; sable rude, trois parties, et pierre concassée, cinq parties. La surface intérieure de la cuve est plâtrée d'une couche, d'un pouce d'épaisseur, de mortier composé d'une partie de ciment et d'une partie de sable. La cuve exige un tuyau d'alimentation d'un pouce, un tuyau de trop plein d'un pouce et quart et un tuyau de soutirage d'un pouce, avec robinet.

Les ouvertures de la glacière sont munies de planches mobiles d'un pouce d'épaisseur disposées de façon à glisser verticalement dans une rainure.

Les portes extérieures sont des portes sur barres, construites d'un bâti renforcé d'un pouce garni de planches embouvetées d'un pouce.

La porte de la chambre de la plate-forme est montée sur une lisse à galets roulants de porte de grange, en fer forgé. La porte de derrière, ouvrant dans la glacière, est suspendue sur de lourdes charnières en T et fermée par un moraillon et une poignée.

Les châssis de ventilation se composent de cadres de $1\frac{1}{8}$ pouce par 5 pouces avec des planchettes (lames) de $\frac{5}{8}$ de pouce, disposées en abat-jour, à 3 pouces d'écartement, et à un angle d'environ 60 degrés.

Les escaliers extérieurs ont des limons de 2 pouces et des marches de $1\frac{1}{2}$ pouce, emboîtées dans les limons et clouées.

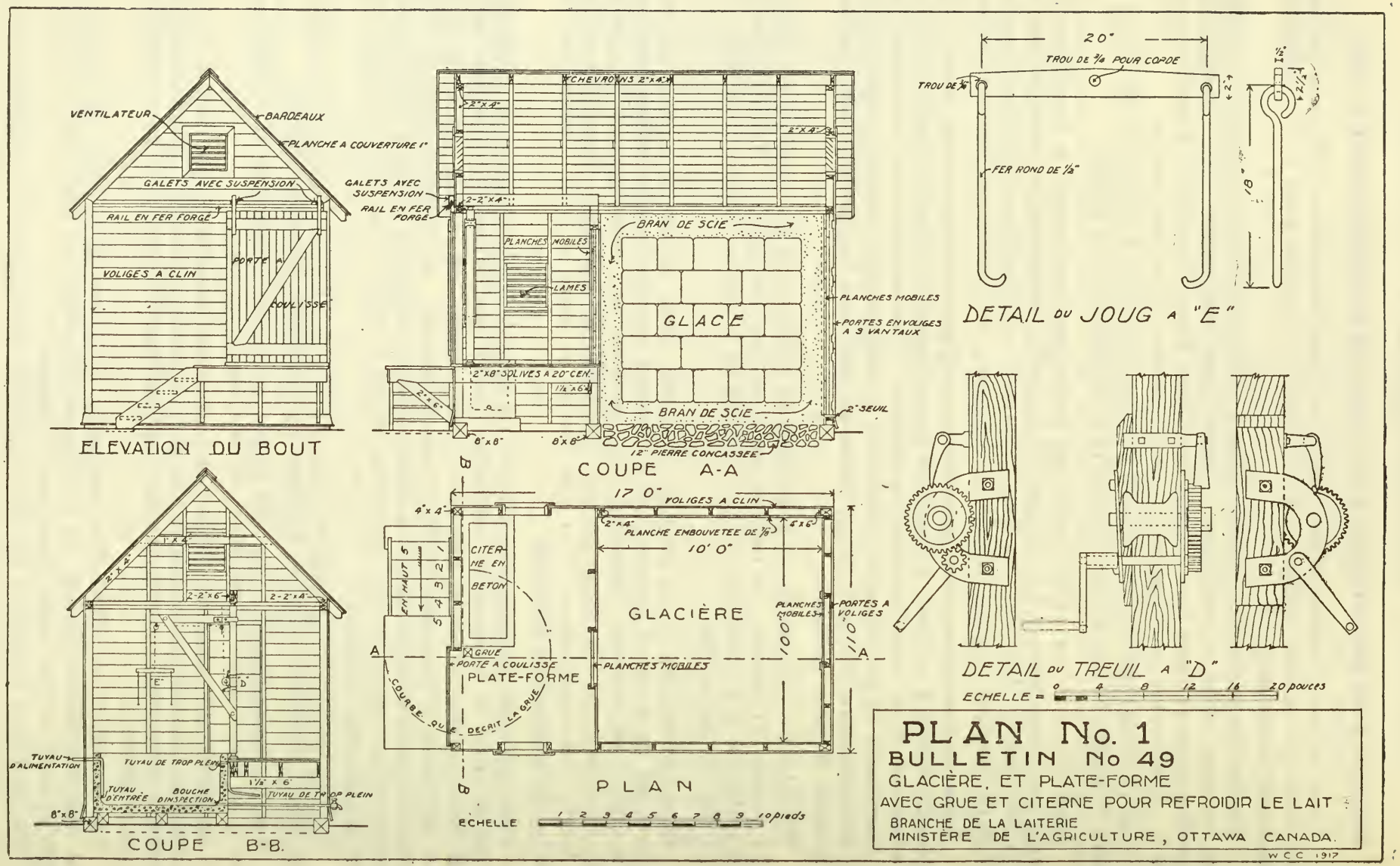
VENTILATEUR
BARDEAUX
PLANCHE A COUVERTURE 1"
GALETS AVEC SUSPENSION
RAIL EN FER FORGÉ
PORTE A COULISSE
VOLIGES A CLIN
ELEVATION DU BOUT
CHEVRONS 2"x4"
2"x4"
GALETS AVEC SUSPENSION
RAIL EN FER FORGÉ
2-2"x4"
PLANCHES MOBILES
LAMES
BRAN DE SCIE
GLACE
PLANCHES MOBILES
PORTES EN VOLIGES A 3 VANTAUX
2"x8" 3 PLIVES A 20" CEN-
1½"x6"
2"x6"
2" SEUIL
8"x8"
8"x8"
12" PIERRE CONCASSEE
COUPE A-A
20"
TROU DE ⅞ POUR CORDE
TROU DE ⅞
FER ROND DE ½"
18"
DETAIL DU JOUG A "E"
2"x4"
2-2"x6"
2-2"x4"
E
D
TUYAU D'ALIMENTATION
TUYAU DE TROP PLEIN
TUYAU D'ENTRÉE
BOUCHE D'INSPECTION
1½" x 6"
TUYAU DE TROP PLEIN
8"x8"
COUPE B-B.
17' 0"
VOLIGES A CLIN
4"x4"
2"x4"
PLANCHE EMBOUVETEE DE ⅞
6"x6"
10' 0"
CITERNE EN BETON
EN HAUT 5 4 3 2 1
GLACIÈRE
PLANCHES MOBILES
PORTES A VOLIGES
10' 0"
11' 0"
A
A
GRUE
PORTE A COULISSE
PLATE-FORME
PLANCHES MOBILES
COURBE QUE DECRIT LA GRUE
B
B
PLAN
ECHELLE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 pieds
DETAIL DU TREUIL A "D"
ECHELLE = 0 4 8 12 16 20 pouces
PLAN No. 1
BULLETIN No 49
GLACIÈRE, ET PLATE-FORME
AVEC GRUE ET CITERNE POUR REFROIDIR LE LAIT
BRANCHE DE LA LAITERIE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, OTTAWA CANADA.
W C C 1917

La surface extérieure de ce bâtiment peut être revêtue de deux couches de peinture, de la couleur désirée.

Avant de rentrer la glace, poser une couche de 12 pouces d'épaisseur de sciure de bois ou de ripes de planeur sur toute l'étendue du plancher; entourer également la glace d'une couche d'au moins un pied d'épaisseur des mêmes matériaux. L'espace au-dessus de la glace doit être bien ventilé, afin que la chaleur qui se concentre sous le toit puisse s'écouler, et pour que la couche de sciure de bois ou de ripes qui couvre la glace se conserve bien sèche.

DEVIS DU PLAN nº 2

Glacière et laiterie

Tout le bois employé dans la laiterie doit être de l'épinette parfaitement sèche, car ce bois est inodore.

Si le sol sur lequel la glacière doit être construite est de l'argile imperméable, il faudra pourvoir au drainage.

Fondations.—Creuser des tranchées suivant les indications du dessin. Les fondations du bâtiment peuvent être en béton ou en pierre. Les meilleures proportions pour le béton sont les suivantes: ciment de Portland, une partie, sable, trois parties et cinq parties de pierre concassée, de $1\frac{1}{2}$ pouce à 2 pouces, ou de gravier propre.

Planchers.—Recouvrir la superficie des planchers d'une couche de 12 pouces d'épaisseur de pierre concassée, de gros gravier ou d'escarbilles (*cinders*).

Le plancher de la laiterie et les cuves sont en béton de 4 pouces d'épaisseur, recouvert d'une couche de finissage, d'un pouce d'épaisseur, de mortier de ciment composé d'une partie de ciment et de deux parties de gros sable et lissé à la truelle. Le plancher a une pente de 1 pouce par 5 pieds vers le dalot, formé dans le plancher de béton. Les plates-formes du séparateur et de la pompe sont construites en même temps que le plancher à la hauteur désirée.

Drains.—Les tuyaux d'évacuation à l'intérieur du bâtiment, les tuyaux verticaux, les trappes dans les cuves et la trappe à l'extérieur du bâtiment sont en fonte de 4 pouces. Le grillage sur le trou de la trappe extérieure peut être en fonte ou en fer forgé.

Murs.—Sceller sur le dessus de la fondation de béton ou de pierre une sole de 2 par 5 pouces ou de 2 par 6 pouces. Les murs extérieurs sont construits de colombages de 2 par 4 pouces, placés à environ 20 pouces de centre à centre. Les poteaux d'angle peuvent être de 4 par 4 pouces, et revêtus de chaque côté d'un morceau de 2 par 4 pouces, bien cloué, pour recevoir le lambris, ou ils peuvent être de 4 par 6 pouces et revêtus d'un côté d'un morceau de 2 par 4 pouces. Ces poteaux d'angle doivent être emmortaisés dans la sole et bien renforcés. La face du dehors des murs extérieurs est recouverte de planches d'épinette embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, puis de deux épaisseurs de papier à construction, sur la laiterie, et d'une épaisseur sur la glacière, puis de planches de pin embouvetées ou de clapboard. La face intérieure de la charpente de la laiterie est recouverte de planches d'épinette embouvetées de $\frac{7}{8}$ pouce, posées verticalement. La glacière peut être finie à l'intérieur avec des planches d'épinette embouvetées ou de la planche brute.

Cloison.—Les colombages de la cloison sont de 2 par 4 pouces. Ils sont revêtus des deux côtés avec des planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, ou de planches brutes sur le côté qui touche à la glacière.

Plafond.—Les solives du plafond de la laiterie ont 2 par 8 pouces et sont posées à 20 pouces de centre à centre. Le dessous de ces solives est garni de deux plis de papier à construction et de planches d'épinette embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce.

Toit.—Le toit est construit en chevrons de 2 par 6 pouces, disposés à 20 pouces de centre à centre, et recouverts sur l'extérieur de planches planées de $\frac{7}{8}$ de pouce, puis de bardeaux exposés de $4\frac{1}{2}$ pouces à l'air, ou d'autres matériaux à toiture.

Portes.—La porte extérieure, donnant dans la laiterie, est une porte à emboîtement, en voliges, de $\frac{7}{8}$ de pouce, avec des montants de $1\frac{3}{4}$ pouce, taillés en feuillure pour recevoir les voliges. Les portes de la glacière sont des portes à emboîtement d'un pouce; des planches mobiles d'un pouce sont placées dans l'ouverture de la porte, suivant les indications du dessin.

Fenêtres.—Les fenêtres sont munies d'un châssis de $1\frac{1}{2}$ pouce, en deux parties, suivant les indications du plan. La dimension des fenêtres est de 2 pieds 6 pouces par 5 pieds.

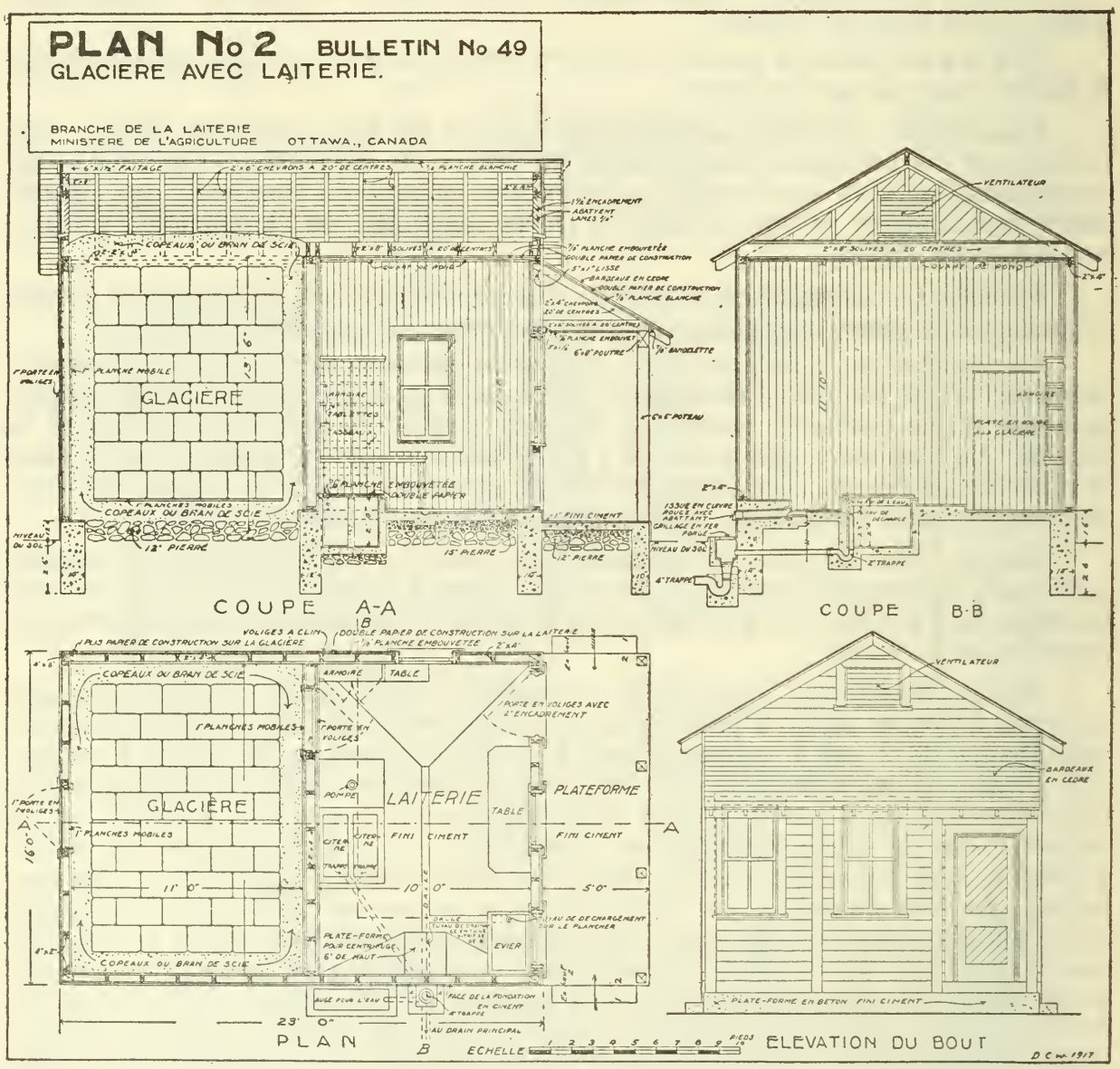

Ventilateurs.—Construire des fenêtres en abat-jour dans les extrémités des pignons, avec un cadre de $1\frac{1}{2}$ pouce et des planchettes de $\frac{3}{4}$ de pouce.

Fini.—L'intérieur de la laiterie doit recevoir deux couches de lait de chaux. (Voir préparation du lait de chaux, page 19.) On peut appliquer à l'extérieur deux couches de peinture de la couleur désirée.

Avant de mettre la glace, poser une couche de 12 pouces de sciure de bois ou de ripes de planeurs sur le plancher.

Remplir également l'espace entre la glace et les murs d'une couche d'un pied d'épaisseur des mêmes matériaux.

NOTE.—On améliorerait la construction en remplissant l'espace entre les colombages avec des ripes de planeur ou de la sciure de bois. Si l'on désirait au contraire moins dépenser sur la construction on pourrait omettre les planches et le papier indiqués dans ces devis et ne recouvrir les colombages de la glacière que de planches à clin ou de planches embouvetées.

La plate-forme de béton montrée à l'extrémité du bâtiment facilite les chargements mais ce n'est pas une partie indispensable de la construction et elle augmente beaucoup le prix de cette dernière.

DEVIS DU PLAN nº 3

Glacière avec réfrigérateur et chambre à lait

Tout le bois employé dans la construction de la caisse à glace, du réfrigérateur et de la chambre à lait doit être parfaitement sec et sans nœuds, gélivures, cadranures ou autres défauts. Il est nécessaire de prendre un bois inodore, comme l'épinette, afin d'éviter de contaminer le lait ou le beurre.

Le meilleur bois pour tous les lambris intérieurs est l'épinette; la pruche vient ensuite. Le pin peut être employé pour les revêtements extérieurs, lorsque la construction isolante des murs se fait à l'intérieur.

Drainage.—Si le sol sous la glacière est de l'argile imperméable, pourvoir au drainage.

Fondations.—Les fondations peuvent être en béton ou en pierre. Une bonne composition pour le béton est la suivante: ciment de Portland, une partie; sable, trois parties, et cinq parties de pierre concassée de $1\frac{1}{2}$ pouce à 2 pouces, ou de gravier.

Recouvrir la superficie des planchers de la glacière et de la chambre à lait avec une couche de 12 pouces d'épaisseur de pierre concassée, de gros gravier ou d'escarbilles (*cinders*).

Murs.—Pour construire les murs extérieurs, sceller sur les fondations de béton ou de pierre une sole de 2 par 5 pouces et monter sur cette sole les poteaux d'angle et des colombages de 2 par 4 pouces, à environ 24 pouces de centre à centre; poser sur le sommet de ces colombages une sablière double de 2 par 4 pouces.

Les murs extérieurs du réfrigérateur et de la caisse à glace ont deux rangées de colombages, disposés en zigzag suivant les indications du dessin. La cloison qui sépare la glacière de la caisse à glace et de la chambre à lait a des colombages de 2 par 6 pouces.

Revêtir le dehors des murs extérieurs de planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, puis poser deux épaisseurs de papier à construction sur le réfrigérateur et la chambre à lait, et une épaisseur sur la glacière, finir avec des planches embouvetées ou à clin. Recouvrir l'intérieur de la glacière et de la chambre à lait d'un lambris embouveté de $\frac{7}{8}$ de pouce et mettre deux lambris autour de la caisse à glace et du réfrigérateur. (L'intérieur de la glacière peut être fini avec des planches brutes, à l'exception de cette partie du mur qui touche à la caisse à glace.) Tout l'intérieur de la caisse à glace et du réfrigérateur est revêtu de deux épaisseurs de planches, ayant entre elles deux couches de papier imperméable. L'espace sous le plancher et dans les murs, les cloisons et le plafond, est rempli de sciure de bois ou de ripes, de préférence des ripes. Faire une ouverture de six pouces sur toute la longueur de la cloison, au sommet et au bas de la cloison qui sépare la caisse à glace du réfrigérateur pour la circulation de l'air froid.

Planchers.—Le plancher de la caisse à glace et du réfrigérateur est construit de la façon suivante: niveler le sol et le recouvrir d'une couche d'un pied d'épaisseur d'escarbilles (*cinders*), de sable ou de gravier sec; enfoncer dans cette couche

des dormants de 2 par 4 pouces, et recouvrir d'un plancher embouveté de $\frac{7}{8}$ de pouce. Poser des solives de 2 par 6 pouces, à 20 pouces de centre à centre, et remplir l'espace entre ces solives avec de la sciure de bois ou des ripes, puis poser un plancher double de planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, ayant entre elles deux épaisseurs de papier imperméable.

Le plancher de la chambre à lait doit être construit de béton, et fini par une couche d'un demi-pouce de mortier de ciment, lissé à la truelle.

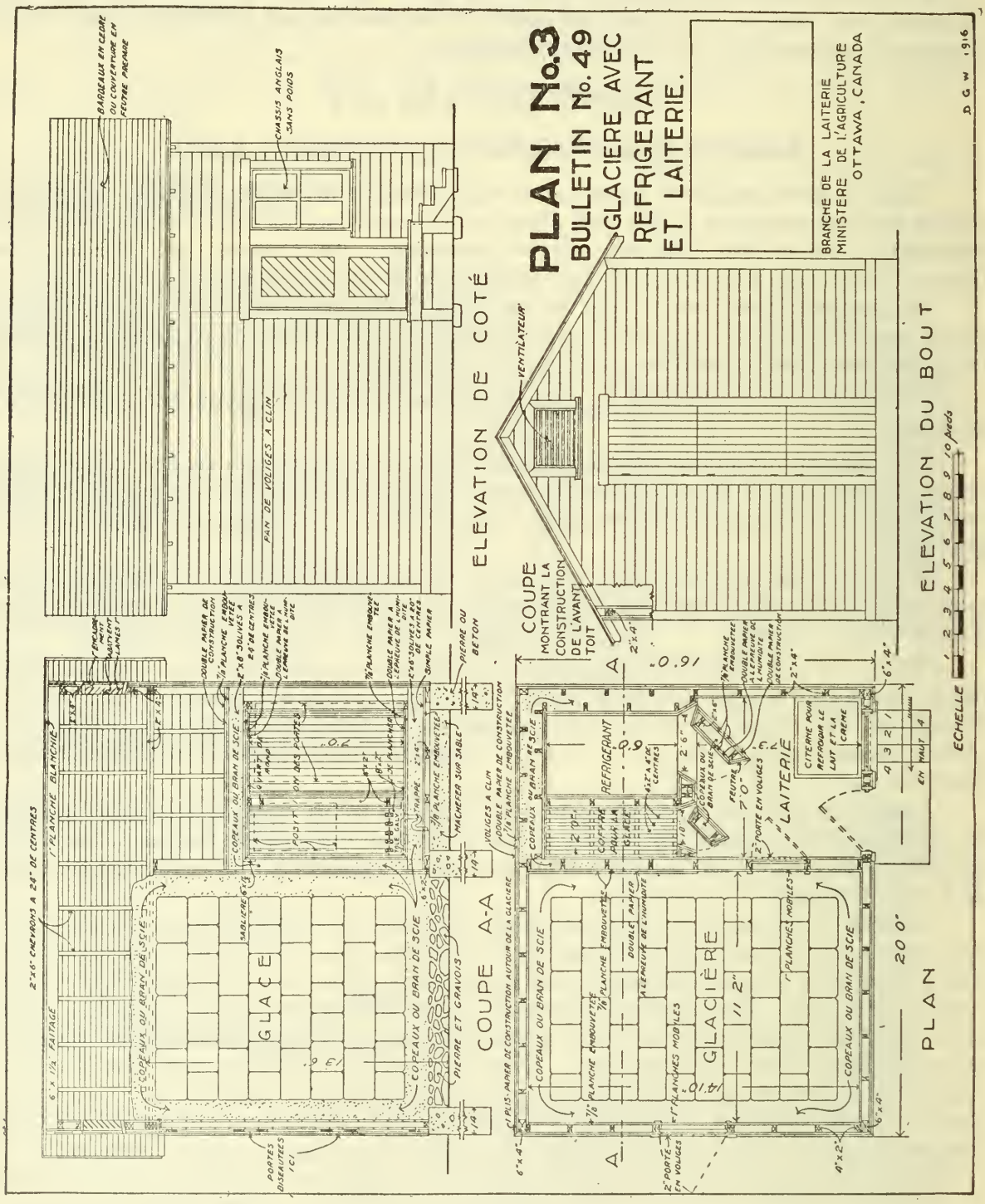

Plafond.—Le plafond du réfrigérateur et de la caisse à glace est construit de solives de 8 pouces, recouvertes par-dessous de deux épaisseurs de planches et deux épaisseurs de papier imperméable, et par-dessus de deux épaisseurs de planches et deux épaisseurs de papier à construction. L'espace entre les solives est rempli de ripes (copeaux), ou de sciure de bois.

Le plafond de la chambre à lait est recouvert, sous les solives, de deux épaisseurs de papier à construction et d'une épaisseur de planches embouvetées.

A six pouces environ au-dessus du plancher de la caisse à glace, mettre des barres de 2 par 4 pouces à 4 pouces d'écartement, suivant les indications. Le plancher de la caisse à glace est recouvert de tôle galvanisée qui remonte le long des murs, formant une casserole; cette casserole est reliée à un tuyau d'égouttement de 2 pouces, muni d'une trappe.

Toit.—Le toit est construit de chevrons de 2 par 4 pouces, posés à 24 pouces de centre à centre, recouverts par-dessus de planches planées de $\frac{7}{8}$ de pouce, puis de bardeaux exposés de $4\frac{1}{2}$ pouces à l'air ou d'autres matériaux à toiture.

Portes.—Les portes du dehors ont des montants de 2 pouces et des panneaux en voliges de $\frac{7}{8}$ de pouce; les portes de la caisse à glace et du réfrigérateur ont des faces biseautées, pour s'ajuster aux cadres, également biseautés.

Le bâti de ces portes est revêtu de chaque côté de deux épaisseurs de planches d'épinette embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, ayant entre elles deux épaisseurs de papier. Il y a dans les portes un espace de 6 pouces qui est rempli de ripes et les faces biseautées sont recouvertes de feutre afin d'obtenir une fermeture aussi hermétique que possible.

Fenêtres.—Les fenêtres sont munies de châssis doubles d'un pouce et demi, suivant les indications.

Ventilateurs.—Construire des fenêtres en abat-jour dans les extrémités des pignons, avec des cadres d'un pouce et demi et des planchettes de $\frac{3}{4}$ de pouce.

Fini.—L'intérieur du réfrigérateur et de la chambre à lait doit recevoir deux couches de lait de chaux. (Pour la préparation de ce lait de chaux, voir page 19.) La caisse à glace doit recevoir deux couches de laque ou d'huile de lin bouillie. On peut appliquer à l'extérieur deux couches de peinture de la couleur désirée.

Avant de mettre la glace, poser une couche de 12 pouces de sciure de bois ou de ripes de planeur sur toute l'étendue de la glacière. Mettre également une couche d'un pied des mêmes matériaux autour de la glace.

NOTE.—On améliorerait la construction de la glacière en remplissant l'espace entre les colombages avec des ripes ou de la sciure de bois; si, par contre on désirait moins dépenser sur la construction, on pourrait omettre les planches et le papier recommandés pour l'extérieur de la glacière et se contenter de recouvrir les colombages de planches embouvetées ou à clin.

DEVIS DU PLAN nº 4

Laiterie de ferme avec chambre à glace à construction isolante et réfrigérateur

Tout le bois employé doit être parfaitement sec, sans nœuds, gélivures, cadranures, ou autres défauts, et inodore.

L'épinette est le meilleur bois pour tous les lambris intérieurs. La pruche vient ensuite. On peut cependant se servir de pin pour les lambris extérieurs lorsque la construction isolante des murs est faite à l'intérieur.

Fondations.—Creuser des tranchées suivant les indications du dessin. Les fondations peuvent être en béton ou en pierre.

Une bonne composition pour le béton est la suivante: ciment de Portland, une partie; sable, trois parties, et cinq parties de pierre concassée de $1\frac{1}{2}$ ou 2 pouces, ou de gravier.

Excaver la superficie de la chambre à glace à la profondeur désirée. Niveler le sol, en lui donnant une pente de 2 pouces vers une extrémité; poser une rangée de tuyaux de drainage de 3 pouces le long de l'extrémité inférieure, et passant à travers la fondation pour se raccorder à un tuyau d'égout. Poser quatre rangées

de tuyaux de la même grosseur en travers du plancher, et se raccordant à la rangée qui va à l'extérieur. Poser une trappe juste à l'extérieur de la fondation, pour empêcher l'entrée de l'air chaud. Recouvrir la superficie du plancher d'une couche de 12 pouces d'épaisseur de pierre concassée, d'escarbilles ou de gros gravier puis d'une couche de 12 pouces d'épaisseur de ripes ou de sciure de bois, par-dessus ces pierre ou gravier, puis de planches brutes d'un pouce par-dessus les ripes ou la sciure.

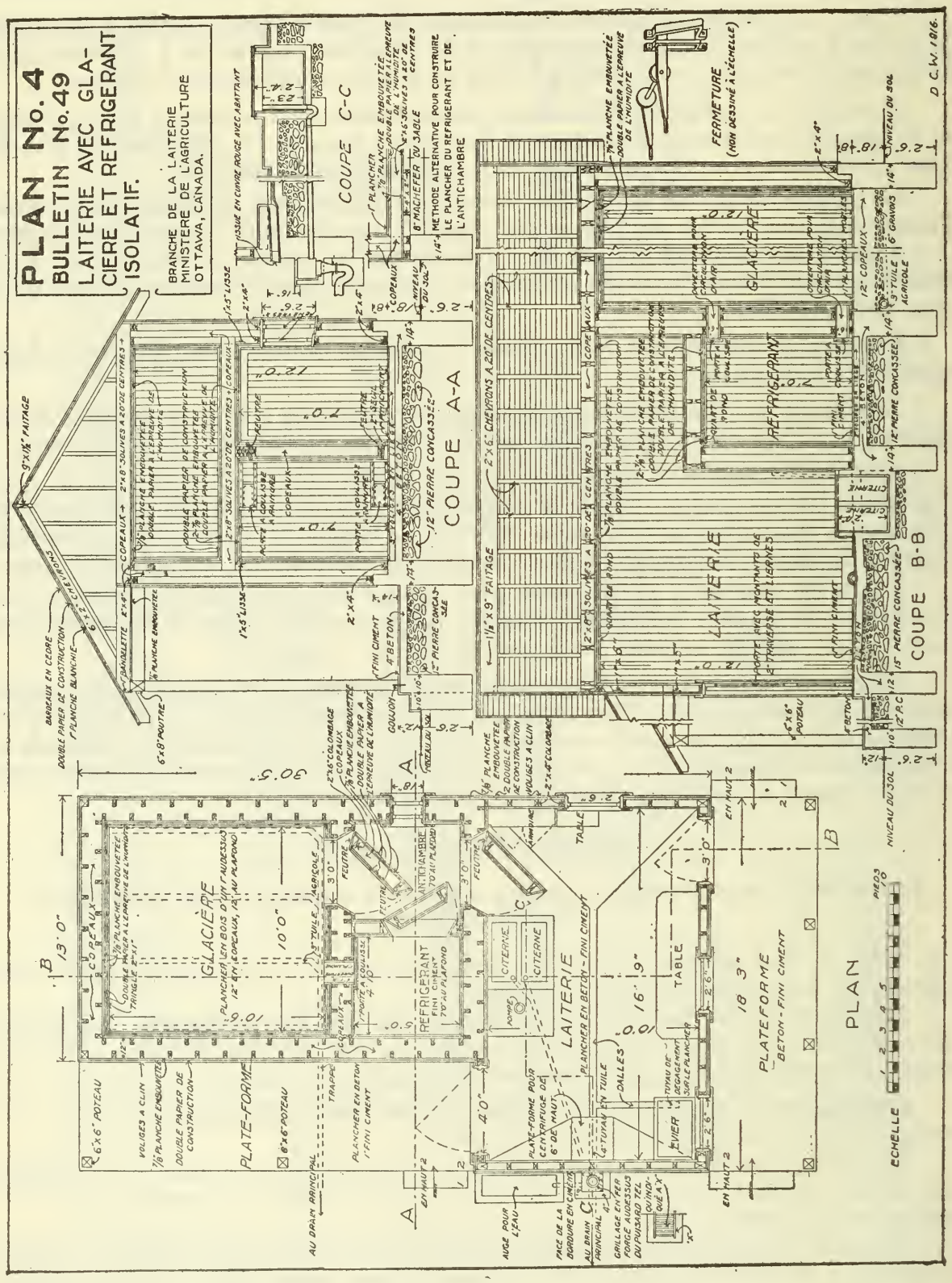

Planchers.—Les planchers de la laiterie et des cuves sont en béton de 4 pouces d'épaisseur, recouvert, pour finissage, d'une couche d'un pouce de mortier de ciment, lissé à la truelle. Le mortier se compose d'une partie de ciment et

deux parties de gros sable. Le plancher doit avoir une pente de 1 pouce par 5 pieds vers le dalot formé dans le béton. Les plates-formes du séparateur et de la pompe sont construites en même temps que le plancher et de la hauteur désirée.

Le plancher du réfrigérateur et de l'antichambre se compose d'une couche de béton, recouverte d'une planche en liège de 3 pouces et terminé par une couche d'un pouce de mortier de ciment.

Tous les planchers de béton sont posés sur une couche de pierre concassée ou de gros gravier, suivant les indications du dessin. Les tuyaux de drainage à l'intérieur du bâtiment, les tuyaux verticaux, les trappes dans les cuves et la trappe à l'extérieur du bâtiment, sont en tuyaux de fonte de 4 pouces. Le grillage qui recouvre le trou de la trappe à l'extérieur du bâtiment peut être en fer forgé ou en fonte.

Murs.—Les murs de la laiterie sont construits de colombages de 2 par 4 pouces avec des poteaux d'angle de 4 par 6 pouces. Cette charpente est recouverte des deux côtés, intérieur et extérieur, de planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, puis sur l'extérieur de deux épaisseurs de papier à construction et de planches embouvetées ou à clin. Les murs du réfrigérateur, de la chambre à glace et de l'antichambre, sont construits de colombages de 2 par 4 pouces, disposés en zigzag, suivant les indications du plan et revêtus, sur l'intérieur, de deux lambris d'épinette embouvetée de $\frac{7}{8}$ de pouce, tenant entre eux deux épaisseurs de papier imperméable. La face extérieure est revêtue d'une épaisseur de planches, de deux épaisseurs de papier à construction et de planches embouvetées ou à clin, sur le papier. La face intérieure des murs de la chambre à glace est recouverte de deux épaisseurs de papier imperméable, puis de tringles de un par deux pouces, puis d'une autre épaisseur de planches de $\frac{7}{8}$ de pouce, posées sur les tringles.

Cloisons.—La cloison qui sépare la chambre à glace du réfrigérateur et de l'antichambre a la même construction que les murs, savoir: deux épaisseurs de planches de chaque côté des montants et deux épaisseurs de papier imperméable. Le côté touchant à la chambre à glace a, en outre, deux épaisseurs de papier imperméable, des tringles de 1 par 2 pouces et un lambris sur ces tringles.

La cloison qui sépare le réfrigérateur de l'antichambre est faite en colombages de 2 par 6 pouces, garnis de chaque côté de deux épaisseurs de planches, tenant entre elles deux épaisseurs de papier imperméable.

Faire des ouvertures de 6 par 12 pouces au sommet et au bas de la cloison qui sépare le réfrigérateur de la chambre à glace, pour la circulation de l'air. Ces ouvertures doivent être munies de portes mobiles.

Plafonds.—Les plafonds sont faits en solives de 2 par 8 pouces, posées à 20 pouces de centre à centre, et recouvertes par-dessus de deux épaisseurs de planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, avec deux épaisseurs de papier à construction, et par-dessous, de deux planches embouvetées avec deux épaisseurs de papier imperméable. Le plafond de la chambre à glace a, en plus, deux épaisseurs de papier imperméable et des tringles de 1 par 2 pouces, recouvertes de planches, comme les murs. Le plafond de la laiterie a deux épaisseurs de papier à construction et une épaisseur de planches sur le dessous des solives. La hauteur entre le plancher et le plafond, dans le réfrigérateur et l'antichambre, est de 7 pieds clairs; elle est de 12 pieds dans la chambre à glace et la laiterie.

Les murs, les plafonds et les cloisons du réfrigérateur, de la chambre à glace et de l'antichambre sont remplis de sciure de bois ou de ripes, de préférence des ripes.

Toit.—Le toit est construit de chevrons de 2 par 6 pouces, posés à 20 pouces de centre à centre et recouverts, sur l'extérieur, de planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, de deux épaisseurs de papier à construction puis de bardeaux exposés à l'air de $4\frac{1}{2}$ pouces ou d'autres matériaux à toiture.

Plate-forme.—La plate-forme est faite avec des poteaux de 6 par 6 pouces, une poutre de 6 par 8 pouces, des solives de 2 par 6 pouces, lambrissées sur le dessous, et des chevrons de 2 par 4 pouces, recouverts de planches et de bardeaux. (Ces plates-formes facilitent les chargements et sont commodes pour passer de la laiterie à l'étable, mais elles ne forment pas une partie essentielle de la construction et augmentent beaucoup les frais.)

Portes.—Les portes extérieures, donnant dans la laiterie, sont des portes à emboîtement, en voliges de $\frac{7}{8}$ de pouce, avec des montants de $1\frac{3}{4}$ pouce, taillés en feuillure pour recevoir les voliges. Les bords des portes de l'antichambre, du réfrigérateur et de la chambre à glace sont biseautés pour s'ajuster au cadre, également biseauté; le bâti des portes est recouvert de chaque côté de deux épaisseurs de planches de $\frac{7}{8}$ de pouce ayant entre elles deux épaisseurs de papier imperméable. Il y a dans ces portes un espace de six pouces, rempli de ripes, suivant les indications du plan. La face biseautée de la porte est recouverte de feutre ou de toile afin d'obtenir une fermeture aussi hermétique que possible.

Fenêtres.—La petite fenêtre de l'antichambre a deux châssis, intérieur et extérieur, d'un pouce et demi. Il faut un volet en bois fixé sur charnières au sommet, ou un auvent pour la protéger contre les rayons du soleil.

Les fenêtres de la laiterie sont munies d'un châssis en deux parties, d'un pouce et demi, suspendu sur charnières, suivant les indications. La dimension des fenêtres est de 2 pieds 6 pouces par 5 pieds.

Fini.—Appliquer à l'intérieur de la chambre à glace deux couches de laque ou d'huile de lin bouillie. Appliquer également à l'intérieur du réfrigérateur, de l'antichambre et de la laiterie deux couches de lait de chaux. (Voir formule pour la préparation du lait de chaux, page 19.) On peut appliquer à l'extérieur deux couches de peinture de la couleur désirée.

DEVIS DU PLAN nº 5

Glacière de construction isolante et petit réfrigérateur

Tout le bois employé doit être parfaitement sec et sans nœuds, gélivures, cadranures ou autres défauts, et inodore. L'épinette est le meilleur bois pour tous les lambris intérieurs. La pruche vient ensuite. On pourra se servir du pin pour les lambris extérieurs lorsque la construction isolante des murs est faite à l'intérieur.

Fondations.—Creuser des tranchées suivant les indications du dessin. Les fondations peuvent être en béton ou en pierre.

Une bonne composition pour le béton est la suivante: ciment de Portland, une partie; sable, trois parties, et cinq parties de pierre concassée de $1\frac{1}{2}$ pouce ou 2 pouces, ou de gravier.

Excaver la superficie de la chambre à glace à la profondeur désirée. Niveler le sol en formant une pente de 2 pouces vers une extrémité; poser une rangée de tuyaux de drainage de 3 pouces le long de l'extrémité inférieure, passant à travers la fondation pour se raccorder à un tuyau d'égout. Poser quatre rangées de tuyaux de la même grosseur en travers du sol et se raccordant à la rangée qui va à l'extérieur. Poser une trappe juste à l'extérieur de la fondation.

Recouvrir la superficie du plancher d'une couche de 12 pouces d'épaisseur de pierre concassée, de gros gravier ou d'escarbilles et mettre par-dessus une couche de 12 pouces d'épaisseur de ripes ou de sciure de bois, puis poser des planches brutes d'un pouce.

Murs.—La charpente est en colombages de 2 par 4 pouces, disposés en zigzag, suivant les indications du plan. Recouvrir l'intérieur de la charpente de deux épaisseurs de planches d'épinette embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, ayant entre elles deux épaisseurs de papier imperméable. Recouvrir l'extérieur d'une épaisseur de planches de $\frac{7}{8}$ de pouce, de deux épaisseurs de papier à construction, puis

de planches embouvetées ou à clin. La chambre à glace a, en plus, deux épaisseurs de papier imperméable, des tringles de 1 par 2 pouces, puis des planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce sur ces tringles.

Cloisons.—La cloison entre la chambre à glace, le réfrigérateur et l'antichambre a la même construction que les murs, elle a deux épaisseurs de planches de chaque côté, avec deux épaisseurs de papier imperméable. La chambre à glace a, en plus, deux épaisseurs de papier imperméable, des tringles de 1 par 2 pouces, et un lambris embouveté. La cloison entre l'antichambre et le réfrigérateur a des colombages de 2 par 6 pouces, recouverts de chaque côté de deux épaisseurs de planches ayant entre elles deux épaisseurs de papier imperméable.

Faire des ouvertures de 6 par 12 pouces, au plafond et au plancher, dans la cloison qui sépare la chambre à glace du réfrigérateur, pour la circulation de l'air froid; ces ouvertures doivent être munies de portes mobiles.

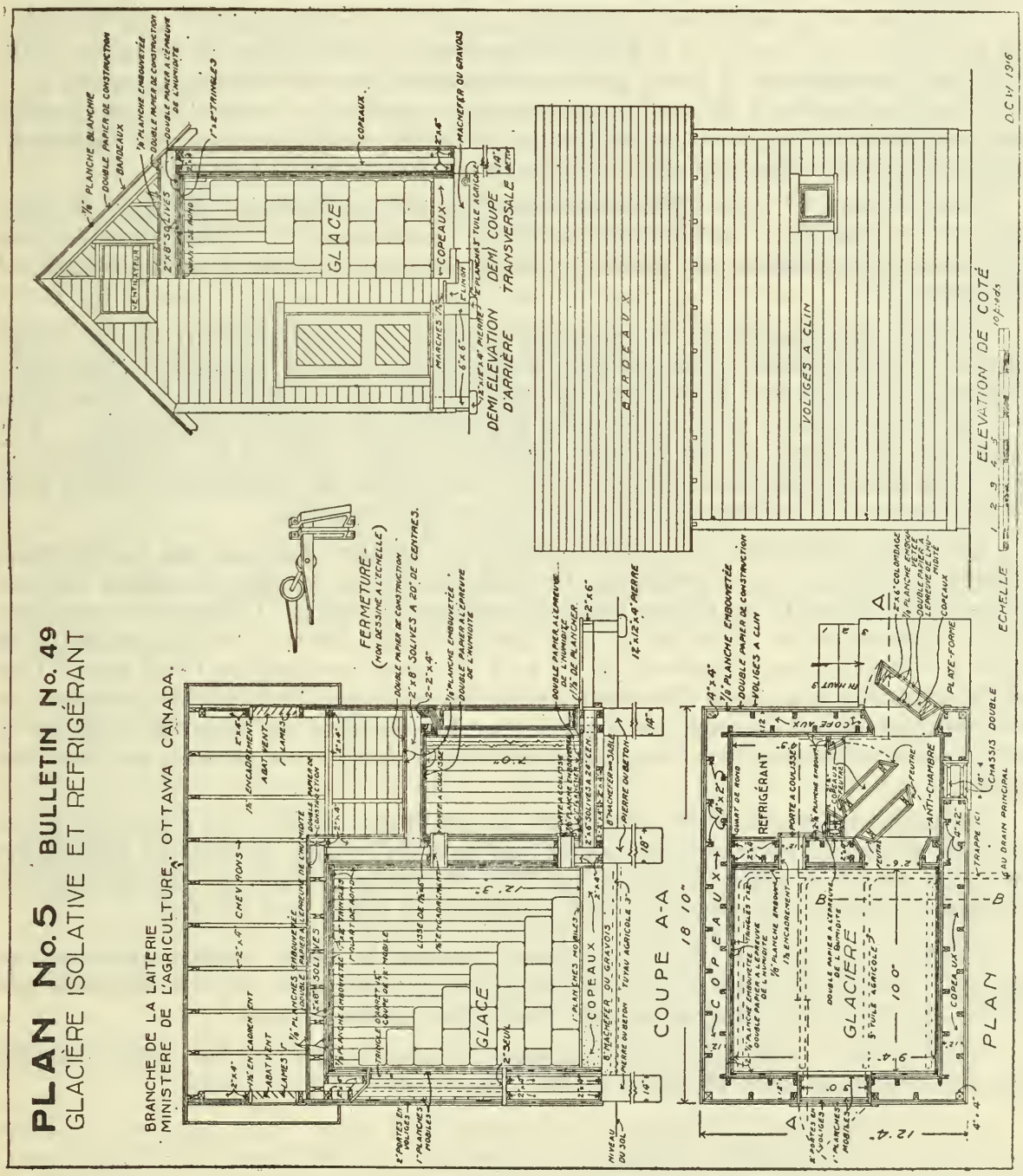

Plafonds.—La hauteur du plafond de l'antichambre et du réfrigérateur est de 7 pieds francs, à partir du plancher; elle est de 12 pieds dans la chambre à glace. Les plafonds sont faits en solives de 2 par 8 pouces, posées à 20 pouces de

centre à centre et recouvertes, par-dessus, de deux épaisseurs de planches embouvetées de $\frac{7}{8}$ de pouce, avec deux couches de papier à construction, et par-dessous également de deux épaisseurs de planches embouvetées avec deux épaisseurs de papier imperméable. Le plafond de la chambre à glace a, en plus, deux épaisseurs de papier imperméable, des tringles de 1 par 2 pouces et un lambris embouveté de $\frac{7}{8}$ de pouce comme les murs.

Les murs, les plafonds et les cloisons du réfrigérateur et de la chambre à glace sont complètement remplis de sciure de bois ou de ripes, de préférence ces dernières.

Toit.—Le toit est construit de chevrons de 2 par 4 pouces, posés à 24 pouces de centre à centre et recouverts, sur l'extérieur, de planches planées de $\frac{7}{8}$ de pouce, puis de deux épaisseurs de papier à construction, puis de bardeaux exposés de $4\frac{1}{2}$ pouces à l'air ou d'autres matériaux à toiture.

Planchers.—Le plancher de l'antichambre et du réfrigérateur a la construction suivante: une couche de 8 pouces d'épaisseur d'escarbilles ou de sable, posée sur le sol, dormants de 2 par 4 pouces, enfoncés dans cette couche, solives de 2 par 6 pouces, posées à 24 pouces de centre à centre en travers des dormants, puis une épaisseur de planches de $\frac{7}{8}$ de pouce posées en diagonale, deux épaisseurs de papier imperméable, plancher d'épinette embouvetée de 1 pouce.

Dans le plan n° 4, on emploie du béton et des planches en liège dans la construction des planchers du réfrigérateur et de l'antichambre. Cette construction est beaucoup préférable aux autres, et c'est celle qui revient le meilleur marché à la longue.

Portes.—Les portes de la chambre à glace, du réfrigérateur et de l'antichambre ont des bords biseautés pour s'ajuster aux cadres, également biseautés. Les bâtis des portes sont recouverts de chaque côté de deux épaisseurs de planches de $\frac{7}{8}$ de pouce, ayant entre elles deux épaisseurs de papier imperméable. Ces portes ont un espace de six pouces, rempli de ripes, suivant les indications du plan. Les faces biseautées des portes sont recouvertes de feutre ou de grosse toile afin d'obtenir une fermeture aussi hermétique que possible.

La porte extérieure, qui s'ouvre dans la chambre à glace, est une porte à emboîtement de 6 par 3 pieds par laquelle on rentre la glace pendant l'hiver. Le cadre est biseauté de même que les bords de la porte. Cette porte est faite de deux épaisseurs de planches de $\frac{7}{8}$ de pouce, tenant entre elles deux couches de papier à construction. Pourvoir deux jeux de planches mobiles (voir plan), l'un qui s'ajuste dans le cadre à l'intérieur et l'autre aussi près de la porte que possible. Ces planches sont mises en place après que la chambre est remplie de glace et l'espace entre elles (environ 10 pouces) est rempli de ripes de planeur ou de sciure de bois.

On peut se dispenser de cette porte lorsqu'il est possible de rentrer la glace par l'antichambre, et cela vaut mieux, car une ouverture directe sur l'extérieur peut faire fondre la glace, à moins que l'on n'ait soin de bien mettre les ripes ou la sciure de bois chaque fois que l'on se sert de la porte tous les ans.

Fenêtre.—La petite fenêtre de l'antichambre a deux châssis, intérieur et extérieur, chacun de $1\frac{1}{2}$ pouce. Elle est protégée contre les rayons du soleil par un volet en bois, fixé au sommet sur charnières, ou un auvent.

Ventilateurs.—Construire des fenêtres en abat-jour dans les extrémités des pignons, avec cadres de $1\frac{1}{2}$ pouce et des planchettes de $\frac{3}{4}$ de pouce.

Fini.—Appliquer à l'intérieur de la chambre à glace deux couches de laque ou d'huile de lin bouillie. Appliquer également, à l'intérieur du réfrigérateur, de l'antichambre et de la laiterie, deux couches de lait de chaux. (Voir formule pour la préparation du lait de chaux, page 19.) On peut appliquer à l'extérieur deux couches de peinture de la couleur désirée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Construction isolante.—Les ingénieurs en réfrigération ont presque entièrement abandonné, en ces dernières années, l'emploi des espaces vides, appelés *matelas d'air*, fort employés autrefois dans les constructions isolantes. En théorie, un matelas d'air est un mauvais conducteur de chaleur mais en pratique l'air ne reste pas immobile dans un espace vide. Dès qu'une partie de cet espace devient plus chaude que l'autre, l'air qui est en contact immédiat avec cette partie devient plus léger à cause de l'élévation de la température et monte de suite, tandis que l'air plus froid de l'autre partie vient prendre sa place. Il se produit ainsi une circulation d'air dans l'espace vide et la chaleur se porte d'un côté à l'autre par convection.

Il est en outre extrêmement difficile, dans une construction isolante, d'obtenir que ces espaces soient aussi bien clos qu'ils devraient l'être. Il suffit de la plus légère fissure ou de la moindre ouverture, ne serait-ce qu'un trou, pour détruire l'efficacité de cette forme de construction.

Dans la construction isolante des murs de bois, la pratique la meilleure à l'heure actuelle est de construire un pan extérieur et un pan intérieur, aussi imperméables que possible à l'air et à l'humidité, et de remplir l'espace entre les deux pans avec des matériaux non conducteurs de chaleur. La largeur de cet espace dépendra du genre de matériaux de remplissage que l'on doit employer et de la température que l'on veut maintenir dans la chambre froide.

Pour une chambre froide construite en bois, il n'existe pas de meilleurs matériaux pour remplir ces espaces que les ripes de planeur. Elles ne coûtent pas cher, elles sont élastiques, ne se tassent pas facilement, et, ce qui est encore plus important, on peut se les procurer très sèches, une condition essentielle. En outre elles n'absorbent pas facilement l'humidité après qu'elles sont mises en place. On peut éprouver des difficultés à se procurer une quantité suffisante de ripes quand on est loin des centres manufacturiers, mais un bon nombre de grandes fabriques de portes et de fenêtres mettent aujourd'hui leurs ripes en balles, qui pèsent environ 75 livres chacune, ce qui en facilite l'expédition. Le poids de ripes requis pour remplir un espace donné dépend quelque peu de la sorte de bois dont elles proviennent et aussi, jusqu'à un certain point, du degré de pression auquel on les soumet, mais une bonne moyenne est de 7 à 9 livres par pied cube d'espace. Il faut les fouler suffisamment pour empêcher qu'elles ne se tassent d'elles-mêmes.

Valeur comparée de la sciure de bois et des ripes.—On s'est beaucoup servi de sciure de bois pour remplir les espaces des murs dans les petits réfrigérateurs, parce que la sciure ne coûte rien ou presque rien et qu'on peut facilement se la procurer dans la plupart des districts ruraux. Nous tenons, cependant, à attirer l'attention des constructeurs sur ce point que la sciure de bois ne vaut pas les ripes pour la construction isolante, car la sciure provient du bois vert et elle est généralement plus ou moins humide, tandis que les ripes proviennent de bois sec. Cette humidité détruit la valeur isolante de la sciure et provoque la végétation de moisissures et la pourriture; il se dégage une odeur de moisi dans l'entrepôt qui se communique aux produits qui y sont emmagasinés. En outre cette sciure de bois qui fermente et qui moisit se tasse d'une façon inégale et laisse des espaces ouverts qui affaiblissent l'isolation. Il est donc très important de prendre de la sciure de bois aussi sèche que possible pour remplir les murs, sinon la chambre froide ne donnera pas satisfaction et sera bientôt inutilisable pour la conservation des produits alimentaires.

Les matériaux isolants doivent être secs.—Un des principaux problèmes dans la construction des réfrigérateurs est d'empêcher que les matériaux dont on se sert n'absorbent l'humidité. Cette humidité peut venir de l'air extérieur ou des marchandises emmagasinées. Quand nous parlons d'humidité, il faut se rappeler

que nous n'entendons pas ici la présence de l'eau, au sens ordinaire de cette expression, mais de l'humidité, telle qu'on la trouve dans le bois vert, par exemple, par comparaison au bois bien sec.

Dans un mur en bois que l'on remplit de ripes, ce sont ces dernières qu'il s'agit de protéger contre l'humidité. On y arrive en mettant du papier imperméable entre les deux rangs de planches qui recouvrent l'extérieur et l'intérieur des murs.

Murs de brique, de pierre ou de ciment.—Si l'on désire construire un mur de brique, de pierre ou de ciment, ces murs ne prennent la place que du fini extérieur des murs de bois présentés dans ce bulletin, et la même construction isolante doit être employée à l'intérieur des murs de brique, de pierre ou de ciment. Aucun de ces matériaux n'a beaucoup de valeur pour la construction isolante; ils ne représentent environ que deux épaisseurs de planches.

La brique ou le ciment absorbent rapidement l'humidité et la valeur isolante des murs formés de ces matériaux est assez faible, à moins qu'on ne les rende imperméables par un traitement spécial. Une couche de peinture appliquée sur la surface extérieure d'un mur de brique donne d'assez bons résultats, mais quand on doit se servir de ripes en dedans d'un mur de brique ou de béton, il faut recouvrir la surface intérieure de poix, de cire de parafine ou d'une des substances brevetées que l'on trouve dans le commerce. Il est plutôt difficile, quand il fait froid ou même quand il fait frais, de recouvrir des murs de poix ou de parafine, à moins que l'on ne se serve d'un appareil spécial, car ces deux substances ont une tendance à se durcir très rapidement. Quand on emploie de la poix, il faut avoir soin de ne pas prendre de goudron ou un mélange de goudron, dont l'odeur aurait des effets désastreux. La poix, une fois durcie, n'émet pas d'odeur. Si l'on ne peut arriver à rendre parfaitement imperméable la face intérieure des murs de brique ou de béton, la meilleure chose à faire serait de la recouvrir de lattes de 1 pouce sur lesquelles on pose ensuite une épaisseur de planches embouvetées, qui forme la face intérieure de l'espace que l'on doit remplir. Si ces planches sont recouvertes de papier imperméable, cela n'en vaudra que mieux.

Dimension de la glacière.—On ne saurait poser de règles fixes relativement à la dimension des glacières, car tout dépend de l'usage auquel on destine la glace ou le réfrigérateur. Dans les plans 1, 2 et 3, une tonne de glace occupera à peu près 40 pieds cubes d'espace, en comprenant la couche isolante qui la recouvre. Dans les plans 4 et 5, où l'on ne se sert pas de couches isolantes, il faudra un peu moins d'espace pour une tonne de glace; cet espace variera suivant que les blocs de glace seront plus ou moins serrés les uns contre les autres.

Quantité de glace nécessaire pour la maison.—Un pied cube de glace pèse 57½ livres. Une tonne solide de glace mesure approximativement 35 pieds cubes. Une dépense de deux pieds cubes (115 livres) par jour, pendant quatre mois, se monterait à environ sept tonnes. Un bâtiment de dix pieds carrés par dix pieds de hauteur suffira amplement pour cette quantité de glace, pourvu que celle-ci soit bien protégée, déduction faite des pertes inévitables qui se produisent quand on conserve une quantité de glace relativement petite.

Cinquante livres de glace par jour pendant quatre mois feraient trois tonnes. En tenant compte des pertes, un bloc de glace solide, de six pieds carrés par six pieds de hauteur, suffirait, à condition qu'il soit bien protégé.

Le tableau suivant permettra d'estimer de façon approximative le poids de la glace d'après le nombre et la grosseur des blocs:

12	blocs	18 x 36	pouces	8	pouces	d'épaisseur	= 1 tonne.
10	"	18 x 36	"	10	"	"	= 1 tonne.
8	"	18 x 36	"	12	"	"	= 1 tonne.
7	"	18 x 36	"	14	"	"	= 1 tonne.
6	"	18 x 36	"	16	"	"	= 1 tonne.
5	"	18 x 36	"	20	"	"	= 1 tonne.

3 9073 00200448 1

Distribution gratuite de tracés bleus.—La Division des produits laitiers, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa (Ont.), fournit gratuitement, sur demande, des tracés bleus, sur une échelle de deux pieds au pouce, de tous les plans décrits dans ce bulletin.

Préparation du lait de chaux

Faites éteindre un demi-boisseau de chaux dans de l'eau chaude tout en brassant continuellement; une fois la chaux éteinte, coulez-la et ajoutez-y un quart de boisseau de sel, que vous aurez fait dissoudre, au préalable, dans de l'eau chaude. Un bon lait de chaux doit être sous forme d'un pâte claire; s'il est encore trop épais après que la solution de sel y a été mise, ajoutez-y de l'eau jusqu'à ce qu'il ait la consistance voulue.

A chaque seau de 12 pintes de lait de chaux composé de la façon qui précède, ajoutez une bonne poignée de ciment de Portland et une cuillerée à thé de bleu ultra-marin. Ce ciment et ce bleu ne devront être ajoutés qu'au moment où l'on doit se servir du lait de chaux. Il faut bien les incorporer au lait de chaux en brassant, sinon ce dernier serait marbré.

S'il y a dans la chambre à blanchir des tuyaux ou d'autres articles qui peuvent se rouiller, ne mettez pas de sel dans le lait de chaux.

N'appliquez pas une couche trop épaisse, juste assez pour recouvrir la surface, puis laissez sécher de un à trois jours. Le lait de chaux qui sèche trop vite s'écaille ou s'enlève à la brosse très facilement. D'autre part, un séchage très lent permet à l'eau de pénétrer dans le bois et peut causer des odeurs désagréables.

Le lait de chaux qui contient du ciment de Portland doit être employé sans délai.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G , B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1950